

# Panorama du Daf Yomi



Traité de Ta'anit. Daf 04/31

[dafyomifr@gmail.com](mailto:dafyomifr@gmail.com)

*Ce feuillet peut être également reçu sur simple inscription*

## Contexte

*Nous poursuivons l'étude des Dinim de la mention de la pluie au début de la Amida.*

## Résumé

### RÉSUMÉ

1. Un érudit de la Torah doit être en mesure d'avoir des opinions fermes.
2. Trois personnes ont fait des demandes inappropriées à Hachem.
3. Eliezer a demandé que la fille adéquate pour Its'hak devrait offrir de l'eau pour lui et ses chameaux.
4. La Guemara explique pourquoi ceux sont des demandes inappropriées.
5. Meisha, le roi de Mo'av, a sacrifié son fils premier-né à Hachem.

### UN PEU PLUS

1. *Toutefois, il ne doit pas se mettre en colère en exposant ses opinions, comme le dit le verset: «Et vous devez supprimer la colère de vos cœurs.»*
2. *Il s'agit d'Eliezer le serviteur d'Avraham, Shaül, et Yifta'h. Deux d'entre eux (Eliezer et Shaul) ont été exaucés, et le dernier ne le fut pas (Rashi évoque aussi le cas de Calev).*
3. *Shaül a annoncé que celui qui irait à l'encontre de Goliath épouserait sa fille, et Yifta'h a promis que la première chose ou personne qui sortirait de sa maison après sa victoire serait consacré à Hachem. (Il s'est agi de sa propre fille.)*
4. *En ce qui concerne les deux, Eliezer et Shaul, cette personne aurait pu être un infirme, aveugle, ou de mauvaise lignée (ce qui aurait été inapproprié). La fille de Yiftah est sortie en premier de sa maison (au lieu d'un animal pour un Korban, comme il se l'est imaginé).*
5. *Il a brûlé son fils premier-né vivant pour apaiser Hachem pendant son combat contre les Bnei Yisrael, mais Hachem n'a jamais voulu un tel sacrifice... (Révach L'Daf)*

## Réflexions (Iyounim) : "Hazkarah" (la mention) comme "Ritzouy (éloge d'apaisement) «pour la She'eilah » (demande)

QUESTION: La Guemara souligne une contradiction dans l'opinion de Rabbi Yéhouda. Dans la première Michna (2a), Rabbi Yéhouda dit que nous nous arrêtons de réciter la Hazkarah (Mashiv Haroua'h) pour la pluie à Moussaf le premier jour de Pessa'h. Dans la Michna suivante (5a), cependant, Rabbi Yéhouda dit que nous demandons la pluie "jusqu'à ce que Pessa'h passe", et puisque nous demandons pendant Pessa'h la pluie ("She'eilah"), certainement que nous récitons également le Hazkarah (mention) de la pluie durant Pessa'h (attendu que la Hazkarah est dite même si la She'eilah n'est pas dite (le dernier Yom Tov de Soukot)).

La Guemara propose plusieurs réponses pour résoudre cette contradiction. Rabah répond que lorsque Rabbi Yéhouda dans la deuxième Mishna dit que nous demandons la pluie jusqu'à ce que Pessa'h passe, il signifie que ce que le temps de la Shechitat ha'Pesach (l'abat-tage du Korban Pessa'h) passe, qui est la veille de Pessa'h. Il dit que c'est à Erev Pessa'h que nous arrêtons de demander la pluie. Le Hazkarah, cependant, continue lors de Shacharit du premier jour de Yom Tov, même si la She'eilah s'est arrêtée la veille.

Abaye conteste la réponse de Rabah et dit qu'il n'y a pas lieu de réciter la Hazkarah une fois que la She'eilah n'est

plus récitée. Le but de la Hazkarah est de servir comme un Ritzouy, un éloge d'apaisement d'Hashem, avant que nous récitons la She'eilah dans laquelle nous demandons à Hashem d'envoyer la pluie. Si nous ne récitons plus la She'eilah et ne demandons plus à Hashem d'envoyer la pluie, il est inutile de réciter la Hazkarah.

De la simple lecture de la Guemara, il semble que lorsque Rabah suggère que la She'eilah s'arrête après Erev Pessa'h, il signifie que la She'eilah est dite jusqu'à Maariv de la nuit suivante d'Erev Pessa'h (c'est-à-dire Maariv du premier jour de Yom Tov de Pessa'h), tandis que la Hazkarah continue jusqu'au lendemain matin. C'est ainsi que RABEINOU GUERSHOM et

RABBENOU CHANANEL expliquent la Guemara.

Cependant, Rachi (DH « Ad She'ya'avor) explique que selon Rabah, la She'eilah s'arrête après Shacharit de Erev Pessa'h. A Minchah de Erev Pessa'h, nous ne récitons plus de She'eilah.

Pourquoi Rashi n'explique-t-il pas simplement que la She'eilah continue à Minchah de Erev Pessa'h et ne s'arrête qu'à Maariv ? Pourquoi la She'eilah s'arrête-elle à Minchah de Erev Pessa'h? (GEVURAT ARI)

#### RÉPONSES:

(A) Le GEVURAT ARI explique que Rachi comprend que Rabah ne peut pas dire que la She'eilah est récitée à Minchah de Erev Pessa'h, parce que sinon, comment Rabah comprend-il la déclaration de Rabbi Yéhouda que la She'eilah est dite "jusqu'à ce que Pessah (i.e. la Shechitat ha'Pessach) passe "? Selon Rabah, Rabbi Yéhouda aurait dû dire simplement: «Jusqu'au premier jour de Yom Tov de Pessa'h." Pourquoi Rabbi Yéhouda a-t-il établi le moment du Korban Pessah et non le jour de Yom Tov lui-même, comme la référence pour savoir quand arrêter de réciter la She'eilah ? Il faut donc que Rabbi Yehouda signifie que nous nous arrêtons à réciter la She'eilah avant même que Yom Tov n'arrive - à Minchah de Erev Pessa'h.

(B) Comment la Hazkarah sert-elle de "Ritzouy" (louange d'apaisement) pour la She'eilah? Il y a deux façons de le comprendre. Il se pourrait que la Hazkarah est une louange préparatoire qui doit être récitée avant que la She'eilah ne soit récitée à une date ultérieure. En conséquence, il est nécessaire de réciter la Hazkarah un jour avant la She'eilah.

Sinon, il se pourrait que la Hazkarah est un Ritzouy pour la She'eilah qui sera récitée en même temps - c'est-à-dire le même jour que la She'eilah. Elle sert de Ritzouy car elle est récitée dans le Shemoneh Esreh avant que la She'eilah ne soit récitée.

Si la compréhension correcte de Ritzouy est que la Hazkarah est un Ritzouy pour la She'eilah du même jour, alors pourquoi dire dire la Hazkarah à Yom Tov ou

Chabbat en l'absence de She'eilah? La réponse est que, si c'est un jour où la pluie est nécessaire, même si aucune She'eilah n'est récitée ce jour-là (parce que c'est Yom Tov ou Chabbat) nous récitons néanmoins la Hazkarah comme Ritzouy pour la She'eilah potentielle de ce jour-là.

(une preuve pour la deuxième façon de comprendre le Ritzouy de Hazkarah peut être produite à partir de la déclaration de Rabbi Yéhouda dans la première Michna (2a). Rabbi Yéhouda y indique que la Hazkarah est récitée jusqu'à (et y compris) Shacharit du premier jour de Pessa'h, même si la She'eilah est récitée seulement jusqu'à la veille (selon la compréhension d'Oula de Rabbi Yéhouda dans la Michna). Si la première explication est correcte et le Ritzouy de Hazkarah est pour la She'eilah du lendemain, alors pourquoi réciter la Hazkarah le premier jour de Pessa'h quand il n'y aura pas She'eilah que le lendemain ? Donc, la Hazkarah est un Ritzouy pour la She'eilah du même jour, et pour une She'eilah potentielle.

La Guemara ici fournit également un soutien pour la seconde explication. Si la Hazkarah est un Ritzouy parce que c'est une préparation pour la She'eilah de la journée suivante, alors le Kal Vachomer de la Guemara n'a pas de sens. Il est logique que la récitation de Hazkarah doive être commencée la journée avant la que la She'eilah ne commence et se termine le jour avant la fin de la She'eilah, car le dernier jour de She'eilah il n'est pas nécessaire qu'il y ait un Ritzouy pour le lendemain, et la She'eilah d'aujourd'hui est liée au Ritzouy de la Hazkarah qui a été récitée hier. Selon la deuxième explication de Ritzouy, cependant, la Guemara est logique. Le Kal v'Chomer est : attendu que la Hazkarah est un Ritzouy pour la potentielle She'eilah de Yom Tov, si la Hazkarah est récitée à Yom Tov (Soukot) même si la She'eilah ne commence qu'après Yom Tov, alors certainement le Ritzouy devrait être récitée un jour où la She'eilah est récitée.)

Si cela est correct (qu'un Ritzouy est récitée pour la potentielle She'eilah à dire), alors quelle est la question de la Guemara sur Rabah quand elle demande qu'il est inutile de dire un Ritzouy de Hazkarah quand il n'y a pas de She'eilah le premier jour de Yom Tov? Ce n'est pas une question, parce que le premier jour de Yom Tov

est une journée qui a potentiellement une She'eilah car c'est un jour où la pluie est toujours nécessaire. La seule raison pour laquelle la She'eilah n'est pas dite est que la journée est Yom Tov et que les demandes personnelles (comme une demande pour la pluie) ne sont pas faites à Yom Tov. Il est logique que la Hazkarah soit récitée parce que, en théorie, c'est encore temps de la She'eilah. Qu'est-ce, alors, que la question de la Guemara sur Rabah?

Du fait que la Guemara dit qu'il n'y a pas besoin de Ritzouy à Yom Tov, il faut que Rabah soutienne que Yom Tov n'est pas le moment d'une potentielle She'eilah, puisque la récitation de She'eilah déjà terminée avant Yom Tov. Pour cette raison, Rachi dit que la récitation de la She'eilah se termine à Min'ha avant Yom Tov. Au moment où la Hazkarah est récitée, ce n'est plus un temps adéquat pour la She'eilah.

Selon l'explication de RABBENOU GERSHOM et de RABBENOU CHANANEL, pourquoi la réponse de Oula pour Rabbi Yéhouda est meilleure que la réponse de Rabah? Selon Oula, le Ritzouy est encore récité un jour où aucune She'eilah n'est récitée (ou ne sera récitée) ! Rabbenou Gershom explique que, bien que la Guemara conclut comme Oula (que les deux Mishnayot discutent à propos de l'opinion de Rabbi Yéhouda), la première Michna (2a) soutient que la She'eilah est récitée le premier jour de Hol ha'Mo'ed Pessah, et c'est pourquoi le Ritzouy est dit le premier jour de Pessa'h - c'est pour la She'eilah de la journée suivante.

Lorsque la Guemara prouve que chaque fois que la She'eilah est récitée, la Hazkarah est également récitée par le fait que la récitation de la Hazkarah commence même lorsque la She'eilah n'est pas encore récitée, cela ne signifie pas que la Hazkarah doit être récitée chaque jour où la She'eilah est récitée, y compris le dernier jour de She'eilah. Au contraire, cela signifie que la Hazkarah est récitée jusqu'à la veille de la dernière journée de She'eilah. Le dernier jour de She'eilah, cependant, il n'y a pas de Kal v'Chomer conduisant à réciter la Hazkarah car aucun Ritzouy n'est nécessaire le dernier jour (car il n'y aura pas de She'eilah le jour suivant). (M. KORNFELD). (*Insights on the Daf*).

## Une pensée : De la colère

*Rav Ashi stipule qu'un érudit de la Torah qui n'est pas aussi dur que le fer n'est pas considéré comme un véritable érudit de la Torah. Ravina dit que néanmoins, il devra se conduire calmement*

*car la Torah nous enseigne d'éviter la colère.*

*Le Gevurot Ari demande, à partir d'une Guemara dans Pessa'him qui enseigne*

*ceci au sujet de celui qui se met en colère ; si c'est un érudit de la Torah, sa Torah se retire de lui et pourtant notre Guemara affirme qu'un érudit de la Torah qui n'est pas dur comme fer n'est*

pas considéré comme un Talmid Chacham.

Il répond que s'il se met en colère pour l'honneur d'Hachem et s'il lui est impossible d'accomplir cela sans se mettre en colère, alors non seulement cela est autorisé mais justifiée. Un exemple de ceci serait d'instiller la peur chez ses étudiants afin de s'assurer qu'ils ne tombent pas dans le péché.

Les A'haronim demandent à partir de la Guemara (20) qui stipule qu'une personne doit toujours s'efforcer d'être souple comme un roseau et non dure comme un cèdre. Il est rapporté au nom de Rabbi Yonathana Eibshitz que si une personne a besoin de se mettre en colère, il doit s'assurer que la colère est

seulement en surface mais qu'à l'intérieur il se doit de rester souple. C'est ce que Ravina voulait dire quand il déclare que l'on doit se conduire calmement comme la Torah nous enseigne d'éliminer la colère de notre cœur.

La Michna dans Avot (5:10) stipule qu'il doit être difficile pour une personne de se mettre en colère et il faut que cela soit facile d'être apaisé. Rabbénou Guershom explique notre Guemara signifie qu'une personne doit se mettre en colère et qu'il soit difficile d'être apaisé. Ce n'est apparemment pas compatible avec la Mishna de Avot.

Rav Moché Feinstein dans Igrot Moshe (OC 54) répond que la Guemara ici se réfère à un Talmid Chacham qui émet une

décision. Il est nécessaire pour lui d'afficher de la colère afin de veiller à ce que les auditeurs adhèrent à la Halakha. Il ne devra pas être facilement à apaiser afin que les gens ne disent pas que sa décision était en fait une erreur, mais qu'il est trop gêné de l'admettre. C'est ce que Rav Achi a voulu dire quand il a dit qu'un érudit de la Torah qui n'est pas aussi dur que le fer n'est pas considéré comme un véritable érudit de la Torah. S'il est apaisé facilement, on ne se basera sur ses décisions à l'avenir (**Daf Notes, Daily Mashal**)

## Graphiques - Tableaux ...

### Jusqu'à quand mentionne-t-on et demande-t-on les pluies ?

			On mentionne	On demande
Pour Rabbi Méïr			Jusqu'à la fin de Nissan	
Pour Rabbi Yéhouda	Pour Rav Chisda		Sha'harit Yom Tov 1 de Pessa'h	Jusqu'à ce que passe Pess'ah – Tout Hol Hamoëd
	Pour Oula	Tana de la Mishna	Sha'harit Yom Tov 1 de Pessa'h	Jusqu'au 1 <sup>er</sup> jour de Pess'ah
		Tana de la Braïta	Jusqu'à ce que passe Pess'ah	Jusqu'à ce que passe Pess'ah – Tout Hol Hamoëd
	Rav Yossef		Sha'harit Yom Tov 1 de Pessa'h	Sha'harit Yom Tov 1 de Pessa'h (1)
	Rabba		Sha'harit Yom Tov 1 de Pessa'h	Jusqu'à ce que passe la sacrifice pascal

(1) Par le Métouguéman (interprète)

(2) Voir notre partie « Réflexions » sur le sujet

## Dédicace

**Notre feuillet est dédié à la libération de nos trois jeunes kidnappés. Qu'Hashem nous permette vite de voir leur libération. Amen**



Left to right: Eyal Yifrah, Gilad Sha'er and Naftali Frankel